

# DISTRICT DE LA VIENNE DE FOOTBALL



2024/2025

## Challenge FUTSAL FETIS-LAHITTE U11 G – U11 F

Finale Départementale

### REGLEMENT



# PRESENTATION



Le Challenge Régional Futsal U11 Fétis-Lahitte est une compétition organisée sur l'ensemble du territoire de la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine pour la 6<sup>ème</sup> saison.

Créée en l'honneur de deux personnalités du football régional (Christian Fétis, CTR Aquitaine et Jacques Lahitte, CTR Centre-Ouest), cette compétition de futsal concerne les U11F et U11 G et se déroulera en trois tours (U11F) cinq tours (U11) permettant d'accéder à la finale régionale.

L'organisation de ce Challenge se fait en étroite collaboration entre les membres des Commissions (Féminines, Futsal, Jeunes et Technique) et l'Amicale des Educateurs de Football de la Vienne.

Le calendrier définitif ainsi que les lieux de pratiques du 1<sup>er</sup> tour seront communiqués en amont des rassemblements, en fonction des créneaux disponibles.

DATE	U11 F	U11 G
11/01/2025	1 <sup>er</sup> Tour	1 <sup>er</sup> Tour
18/01/2025	2 <sup>ème</sup> Tour	2 <sup>ème</sup> Tour
25/01/2025		3 <sup>ème</sup> Tour
1/02/2025	<i>Rattrapage*</i>	4 <sup>ème</sup> Tour
8/02/2025		<i>Rattrapage</i>
15/02/2025		<i>Rattrapage</i>
22/02/2025	Finale	Finale

*\*sous réserve de la validation de la date par la commission de féminisation 79/86*

# ÉQUIPE QUALIFIÉES



## GROUPE FILLES

Equipes	
SO CHATELLERAULT	CA NEUVILLE
STADE POITEVIN FC	LA CHAPELLE BATON

## GROUPE GARCONS

Equipes	
US MIGNE AUXANCES	US JAUNAY MARIGNY
STADE POITEVIN FC	FC VOUNEUIL BERUGES

## Tirage au sort

EQUIPE A	LA CHAPELLE BATON
EQUIPE B	NEUVILLE
EQUIPE C	SO CHATELLERAULT
EQUIPE D	STADE POITEVIN

EQUIPE A	MIGNE AUXANCES
EQUIPE B	STADE POITEVIN
EQUIPE C	VOUNEUIL BERUGES
EQUIPE D	JAUNAY MARIGNY

# DÉROULEMENT DU PLATEAU



Alternance entre un match U11 F et un match U11 G

		Equipe 1	Equipe 2
8h45	Arrivée des équipes		
9h30	Match 1	LA CHAPELLE BATON	NEUVILLE
9h43	Match 2	MIGNE AUXANCES	STADE POITEVIN
9h56	Match 3	SO CHATELLERAULT	STADE POITEVIN
10h09	Match 4	VOUNEUIL BERUGES	JAUNAY MARIGNY
10h21	Match 5	LA CHAPELLE BATON	SO CHATELLERAULT
10h34	Match 6	MIGNE AUXANCES	VOUNEUIL BERUGES
10h47	Match 7	NEUVILLE	STADE POITEVIN
11h00	Match 8	STADE POITEVIN	JAUNAY MARIGNY
11h13	Match 9	LA CHAPELLE BATON	STADE POITEVIN
11h26	Match 10	MIGNE AUXANCES	JAUNAY MARIGNY
11h39	Match 11	NEUVILLE	SO CHATELLERAULT
11h52	Match 12	STADE POITEVIN	VOUNEUIL BERUGES

L'horaire indiqué dans la première colonne correspond à l'heure de début de la rencontre (soumis à modification en fonction du déroulement du plateau)



# SOYONS PRETS



Au cours de cette journée, une opération de sensibilisation sur les valeurs éducatives de la Fédération est organisée.

Elle est nommée : Soyons PRETS

« PLAISIR »

« RESPECT »

« ENGAGEMENT »

« TOLERANCE »

« SOLIDARITE »

Cette opération a pour objet la promotion de l'esprit sportif.

Pour rappel, le temps de jeu pour chaque joueur(euse)  
est de 50 % minimum

# RÈGLEMENT



## **Article 1 : SYSTEME DE L'EPREUVE**

Les équipes sont réparties par secteur pour le 1<sup>er</sup> tour. Le District essaiera, dans la mesure du possible, d'organiser la pratique au plus près des clubs engagés.

Le 1<sup>er</sup> tour sera organisé par poules de 4 pour les filles et les garçons (sous réserve de désengagements d'équipes). Toutes les équipes du groupe se rencontrent (3 rencontres).

## **Article 2 : COMPOSITION DES EQUIPES**

Les équipes doivent être composées de **10 joueurs ou joueuses : 5 titulaires et 5 remplaçants(es)** licencié(e)s à la F.F.F., licence enregistrée au nom du club.

**Le minimum de 5 joueurs ou joueuses est indispensable pour pouvoir jouer. En dessous de celui-ci, l'équipe ne sera pas autorisée à jouer.**

Les catégories autorisées à participer à cette compétition sont identiques aux catégories qualifiées en pratique classique.

## **Article 3 : ENCADREMENT**

Les équipes seront obligatoirement accompagnées d'un responsable majeur, licencié à la FFF.

Sur le banc de touche, seuls seront autorisés : un éducateur Licencié, un dirigeant Licencié, les 5 remplaçants inscrits sur la feuille de match

## **Article 4 : CLASSEMENTS**

Le classement sera établi par addition de points cumulés match après match du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> en fonction du barème suivant :

Victoire : 5 points

Match nul avec but(s) : 3 points

Match nul sans but : 2 points

Match perdu : 1 point

Match perdu par pénalité ou par forfait : 0 point

**En cas d'égalité finale, entre 2 ou plusieurs équipes, il sera tenu compte du goal-average particulier puis du général.**

**Les équipes U11G classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> ainsi que l'équipe U11F classée 1<sup>ère</sup> seront qualifiées pour la Finale Régionale le 19 avril à Chasseneuil Sur Bonnieure (16)**

### **Article 5 : DUREE DES RENCONTRES**

La durée des rencontres est fixée à **1 fois 10 minutes** (garçons et filles) pour la finale.

### **Article 6 : FEUILLE DE MATCH**

La feuille de licences dûment complétée devra être déposée à la table de marque en arrivant sur le site.

### **Article 6 : DISCIPLINE**

La Commission d'organisation sera chargée de régler tous les litiges et inconvenances.

Tout joueur ou joueuse exclu(e) lors d'une rencontre ne pourra pas participer, **au minimum**, à la rencontre suivante.

### **Article 7 : ARBITRAGE**

Les rencontres seront dirigées, selon disponibilité, par des arbitres officiels Futsal, désignés par le District de la Vienne de Football.

### **Article 8 : DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES**

Tous les cas non prévus seront réglés sur place par la Commission d'Organisation, dont les décisions seront sans appel.

### **Article 9 : LOIS DU JEU - FUTSAL**

#### Règles particulières :

- Ballon spécifique FUTSAL (T4).
- **Tacles et charges interdits** (jeu dangereux).
- Protège-tibias obligatoires.
- Toute faute est sanctionnée d'un coup franc direct. L'équipe a le droit d'effectuer un « mur » tout en respectant les 5 mètres de distance avec le ballon.
- Au bout de 3 fautes « collectives », à la quatrième faute : coup franc à 10m (sans mur)
- Pas de hors-jeu.
- **Les rentrées de touche se font exclusivement au pied, ballon arrêté. Si le ballon est en mouvement ou n'est pas sur la ligne, la touche sera alors à rejouer.**
- Un but ne peut être marqué directement sur rentrée de touche sauf si un adversaire touche le ballon.
- Les remises en jeu (coups-francs, touches, corners et dégagement du gardien) doivent s'exécuter avec les adversaires **obligatoirement à 5 m et dans les 4 secondes**, ballon arrêté.
- Après une sortie de but, le gardien doit remettre le ballon en jeu de la main.
- **Passé au pied au gardien** : Celui-ci ne pourra pas se saisir du ballon avec les mains sur une passe volontaire au pied d'un partenaire. Sanction : Coup franc indirect sur la ligne des 6m, à l'endroit le + proche de la faute, perpendiculaire à la ligne de but...

### Remplacement :

- Un nombre illimité de remplacements est permis durant un match.
- Un joueur remplacé peut revenir sur le terrain.
- Un remplacement peut être effectué quand le ballon est en jeu ou hors du jeu.
- Le remplacement se fait à la ligne de touche devant le banc des remplaçants (à 5 m de la ligne médiane côté défense). Le joueur remplaçant entre en jeu au moment où le remplacé sort à l'endroit indiqué. Les remplacements s'effectuent sans arrêter le jeu.
- Les joueurs remplaçants et les éducateurs devront obligatoirement rester assis sur le banc de touche pendant les rencontres.

## NOTES



# CHALLENGE DEPARTEMENTAL FUTSAL Fétis-Lahitte

## U11F et U11G

### FEUILLE DE LICENCES

EQUIPE :

N°	N° DE LICENCE	NOM - PRENOM
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
<i>Educ.</i>		
<i>Dir.</i>		